

Centre de formation  
professionnelle de Lévis



Centre intégré  
de santé et de services  
sociaux de Chaudière-  
Appalaches

Québec 

Collaboration entre le  
Centre de formation professionnelle de Lévis et  
le CISSS de Chaudière-Appalaches

Présentation du projet

**Cadre de référence pour la supervision des stages en santé mentale pour  
le programme Santé, assistance et soins infirmiers (SASI)**

Réalisé par  
Lydie-Anne Guay  
Cathie Nolet

Juin 2019

# Table des matières

|  |   |
|--|---|
| Programme ministériel .....  | 3 |
| Tâches de collaboration entre les enseignants et le personnel des unités de soins..... | 6 |
| Tâches appliquées par les élèves en soins infirmiers (inf. aux.).....                  | 7 |

## Programme ministériel

### **Soins aux personnes présentant des problèmes de santé mentale**

Module 23 (252-505)

#### **Compétence traduite en comportement**

##### Énoncé de la compétence

Prodiguer des soins à des personnes présentant des problèmes de santé mentale.

##### Contexte de réalisation

- À partir de lois ou règlements.
- À l'aide de matériel de soins.
- À l'aide de l'équipement de protection individuelle.
- À partir d'un plan thérapeutique infirmier, d'un plan de soins et de traitement infirmier ou d'un plan d'intervention interdisciplinaire.
- À partir d'une ordonnance.
- À l'aide de documentation technique.
- En collaboration avec d'autres professionnelles et professionnels de la santé.
- Au sein d'un établissement du réseau de la santé publique.

##### Éléments de la compétence

1- Planifier son quart de travail.

##### Critères de performance

- Prise en compte de l'organisation du travail dans le milieu et du rapport interservices.
- Constitution d'une feuille de route précise et complète.
- Établissement de priorités.

- 2- Entrer en relation avec la personne.
- Manifestation d'écoute attentive, d'intérêt et d'empathie.
  - Souci manifeste pour l'état émotif de la personne.
  - Respect du rythme de la personne.
  - Utilisation du ton et des mots qui conviennent.
  - Prise en compte de l'information reçue par l'entourage de la personne.
- 3- Assister la personne dans l'accomplissement des activités de la vie quotidienne.
- Prise en compte des besoins perturbés de la personne.
  - Respect des limitations de la personne.
  - Niveau d'assistance approprié.
  - Respect des règles d'hygiène, d'asepsie et de santé et sécurité.
  - Adoption des mesures de sécurité nécessaires.
  - Stimulation de la personne pour accroître son autonomie.
- 4- Donner des soins spécifiques à la personne.
- Prise en compte des besoins perturbés de la personne.
  - Préparation et utilisation correctes du matériel thérapeutique.
  - Respect de l'ordonnance.
  - Respect des procédés de soins.
  - Attention portée à l'effet des soins et de la pharmacothérapie.
  - Interprétation juste des signes vitaux.
  - Reconnaissance de manifestations cliniques liées aux problèmes de santé mentale.
  - Respect des règles d'hygiène, d'asepsie et de santé et sécurité.
  - Adoption des mesures de sécurité nécessaires.

- 5- Communiquer l'information relative aux soins donnés et à l'état de la personne.
- Transmission rapide de toute information relative à un changement notable de l'état de la personne.
  - Rédaction de notes d'observation concises, précises et conforme aux exigences.
  - Utilisation de la terminologie appropriée.
  - Communication adaptée au contexte de soins.
  - Souci manifeste pour la continuité des soins.

***Et pour l'ensemble de la compétence :***

- Respect de son champ de pratique.
- Respect du plan thérapeutique infirmier ou du plan de soins et de traitement infirmiers ou d'un plan d'intervention interdisciplinaire.
- Respect du décorum ainsi que du code de déontologie.
- Souci manifeste pour assurer le confort de la personne.
- Adaptation manifeste aux imprévus.
- Collaboration efficace avec les membres de l'équipe

## Tâches de collaboration entre les enseignants et le personnel des unités de soins

- Lors de la première journée, il serait souhaitable que l'élève puisse être jumelé avec l'infirmière ou l'infirmière auxiliaire afin de mieux comprendre la routine et les exigences du département. L'enseignante doit être présente sur plusieurs départements, elle n'est pas toujours en mesure de jouer ce rôle. Par contre la vérification, l'administration et l'inscription sur la FADM de la médication ainsi que les techniques de soins seront faites en compagnie de l'enseignante.
- La sélection des bénéficiaires doit être faite en collaboration avec l'infirmière lors de la première journée de stage.
- Afin de consolider les événements observés durant la journée et de permettre à l'élève d'en faire ressortir les éléments importants, il serait bénéfique que l'élève collabore avec l'infirmière lors de la rédaction de la note au dossier.
- Il est à noter que toutes les techniques de soins effectuées par l'élève seront inscrites par lui en présence de l'enseignante.
- L'élève administre **seulement** les médicaments que l'enseignante a vérifiés au préalable. Si l'infirmière propose à un élève d'administrer un médicament qui n'est pas vérifié par l'enseignante, elle devient responsable de cette administration ainsi que de son inscription.
- Si le contexte se présente, l'infirmière peut faire bénéficier à l'élève de ses connaissances afin d'enrichir l'apprentissage de celui-ci.
- Tout problème avec un élève doit être mentionné à l'enseignante dans les plus brefs délais, afin de l'aider dans son cheminement d'apprentissage.
- Il est possible que l'enseignante ne puisse pas être en mesure de réaliser toutes les techniques de soins disponibles au moment où elles se présentent, car elle doit superviser les élèves sur plusieurs unités.
- La répartition des élèves sur les unités :
  - **1<sup>er</sup> étage** : 2 élèves
  - **4<sup>e</sup> étage** : 1 à 2 élèves
  - **Gérontopsychiatrie** : 2 élèves
  - **Unité des adolescents** : 1 élève (selon l'évaluation de la capacité de l'élève par l'enseignant)
- En tout temps, vos commentaires et vos idées seront perçus de façon constructive par l'enseignante.

## Tâches appliquées par les élèves en soins infirmiers (inf. aux.)

### **1<sup>er</sup> étage, 4<sup>e</sup> étage, Gériontopsychiatrie et Unité des adolescents**

- Assister au rapport.
- Entrer en contact avec les patients.
- Assister ou suppléer aux soins d'hygiène.
- Mesurer le SV, faire la pesée
- Administrer une injection intra musculaire selon la prescription et l'inscrire au dossier.
- Faire une ponction veineuse et l'inscrire au dossier.
- Faire des glycémies capillaires (BG) et les inscrire au dossier.
- Appliquer tout autre technique de soins et l'inscrire au dossier (bladder scan, sonde, etc.)
- Faire la tournée de surveillance accompagné d'un membre du personnel.
- Distribuer les cabarets d'alimentation et les collations.
- Assister et participer aux activités accompagnées de l'éducatrice.
- Assister à une réunion multidisciplinaire.
- Aviser sur-le-champ l'infirmière responsable du patient de toute modification de l'état du patient.
- Utiliser les dossiers des patients afin de répondre aux documents ministériels à compléter pour des fins d'évaluation et permettre à l'élève de faire des liens théorie-clinique. (La confidentialité du patient est préservée en tout temps)
- Participer, accompagner l'infirmière ou l'enseignante à l'admission et au départ d'un patient.